

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00494

Numéro SIREN : 479 932 261

Nom ou dénomination : A.A. DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003130

① BILAN - ACTIF

Copie certifiée conforme
à l'original
DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS A A DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 574 CHEMIN CROIX DE FER		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 7 9 9 3 2 2 6 1 0 0 0 3 1		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122023				
		N-1 31122022				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	
	Constructions		AP	AC		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU		
	Immobilisations en cours		AV	AW		
	Avances et acomptes		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	475 040	475 040
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	340 952	339 491
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	816 007	BK	816 007	814 546
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 080	1 080
		Autres créances (3)	BZ	CA		3
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	30 281	56 947	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	31 361	CK	31 361	56 950
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	847 368	IA	847 368	871 497
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	340 952	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS A A DEVELOPPEMENT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :96 000.....)	DA	96 000	96 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 600	9 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	729 947	761 976
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 515	(2 029)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	843 062	865 547
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 922	1 956
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 384	3 994
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
	EC	4 306	5 950	
	ED			
	EE	847 368	871 497	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 306	5 950
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A A DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	900	FH		FI	900	900			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	900	FK		FL	900	900			
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	900	900		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 950	1 976			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX					
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili-	$\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce} \end{array} \right.$	HS		GA					
		-sations		$\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD						
	Autres charges (12)					GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 950	1 976		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(1 050)	(1 076)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 980	4 990			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 737	3			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	16 717	4 993			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU					
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	16 717	4 993			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 667	3 917			

Désignation de l'entreprise SAS A A DEVELOPPEMENT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	8 1525 946	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	17 6175 893	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	10 1027 922	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	7 515(2 029)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	16 457	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **847 368** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 617** euros et un total **charges** de **10 102** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 515** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AA DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Capital : 96.000 €
574, Chemin de la Croix de Fer – Parc du Peloux – 69400 - LIMAS
479.932.261 R.C.S. VILLEFRANCHE-TARARE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 10 JUIN 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 qui s'élève à (+) 7.515 € augmenté d'une somme de 7.485 € prélevée sur le poste « Autres réserves », en totalité à titre de dividendes à l'Associé Unique, soit une distribution totale de 15.000 €.

Le dividende à répartir est fixé à 1,56 € par action. Il est mis en paiement à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2018, ce dividende fait l'objet, pour les personnes physiques, d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu (acompte non libératoire, imputable sur l'impôt dû et, en cas d'excédent, restituable) et de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux.

Sont dispensés de l'acompte de 12,80 %, les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'année N-2 (RFR de 2021 pour les revenus perçus en 2023) du foyer fiscal de l'Associé est inférieur à 50.000 € pour une personne seule et 75.000 € pour un couple (mariés ou pacsés). La dispense doit être demandée par le bénéficiaire, sous la forme d'une attestation sur l'honneur, auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Par ailleurs, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif. Les dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers (RCM) et s'ajoutent aux autres revenus. Il est alors appliqué, dans des cas bien précis et sous certaines conditions, à un abattement de 40 %, sur le montant des dividendes bruts.

En toute hypothèse, les contributions sociales devront être acquittées dans les délais prévus par les dispositions légales.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il a été procédé au titre des trois exercices précédents, aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par Action
Réserves - 5 janvier 2021	10.000 €	1,04 €
31 décembre 2020	5.000 €	0,52 €
Réserves – 30 septembre 2021	10.000 €	1,04 €
31 décembre 2021	Néant	Néant
Réserves – 1 ^{er} décembre 2022	10.000 €	1,04 €
31 décembre 2022	Néant	Néant
Réserves – 3 juillet 2023	15.000 €	1,56 €
Réserves – 24 octobre 2023	15.000 €	1,56 €

Certifié conforme,
Le 10 Juin 2024,
Le Président.

